

## Une enquête du HLPE sur les Questions et phénomènes cruciaux et émergents pour la sécurité alimentaire et la nutrition

---

### Notice pour remplir le Questionnaire

Le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, à sa session plénière d'octobre 2013, a demandé au Groupe d'experts de haut niveau d'élaborer une **Note sur les Questions et phénomènes cruciaux et/ou émergents pour la sécurité alimentaire et la nutrition**.

Comme pour les autres études du HLPE, un élément central du travail consiste dans la collecte de soumissions par la communauté scientifique et d'un large éventail d'organisations, d'institutions, de réseaux et d'individus détenteurs de savoir, ce par le biais d'une enquête publique, au moyen d'un questionnaire, ci-joint.

Il importe de noter que le Groupe d'experts ne sollicite pas des avis ou un plaidoyer sur les phénomènes recensés mais demande des données documentées permettant de les étayer.

A moins que les personnes interrogées ne le souhaitent, chacune des réponses sera rendue publique au sein des actes de l'enquête. Les résultats nourriront le travail du HLPE. Plus d'information sur le processus que le HLPE met spécifiquement en œuvre pour cette étude est disponible à l'adresse [www.fao.org/cfs/cfs-hlpe](http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe).

Merci de remplir un questionnaire séparé pour chaque phénomène identifié.

Les réponses sont attendues pour la date limite du **15 Mars 2014** par courrier électronique à **[cfs-hlpe@fao.org](mailto:cfs-hlpe@fao.org)**.

Le HLPE remercie par avance tous les participants pour leurs contributions.

### **Comment remplir le questionnaire?**

#### Section 1: Aperçu de la question ou du phénomène

Les personnes interrogées sont invitées à identifier le phénomène en quelques lignes et à décrire la méthode et l'approche utilisées pour le déterminer. D'autres données et références dont le caractère semble important peuvent être ajoutées dans une section prévue à cet effet à la fin du questionnaire (section 6).

Les phénomènes dont on attend l'identification dans le questionnaire peuvent être soit des "défis" soit des "opportunités", ou les deux, selon le contexte, par exemple selon la région ou

le type d'impact étudié. Que le phénomène soit un défi à relever et/ou une opportunité à saisir, le questionnaire permet au contributeur de proposer une ou plusieurs "solutions" qui peuvent, selon lui, contribuer à relever le défi ou à saisir l'opportunité.

### Section 2: Typologie élargie du phénomène

Les contributeurs sont invités à caractériser les phénomènes en fonction de la typologie suivante: i) le phénomène est-elle un facteur externe ou un facteur interne aux systèmes alimentaires?; ii) quelle est la principale dimension du phénomène lui-même?; et iii) quelle est le principal impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition? Pour ces deux questions, les contributeurs sont invités à préciser la catégorie principale à laquelle appartient le phénomène en prenant comme référence les dimensions classiques du développement durable: économique, sociale, environnementale et gouvernance.

### Section 3: Attributs du phénomène

Les contributeurs sont invités à décrire en détail comment, et dans quelle mesure, le phénomène a une incidence sur les différents aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cette section facilite la caractérisation du phénomène. En effet, elle permet, premièrement, d'indiquer si, et de quelle manière, le phénomène a une incidence sur une ou plusieurs dimensions "classiques" de la sécurité alimentaire et, deuxièmement, de fournir des informations sur des attributs supplémentaires, à savoir:

- le phénomène a-t-il une incidence sur les systèmes alimentaires et nutritionnels dans leur ensemble, ou seulement sur des parties spécifiques de ces systèmes?
- la portée du phénomène: combien de personnes sont-elles concernées?
- l'échelle du phénomène: locale, régionale et/ou mondiale?
- l'incidence du phénomène sur des personnes ou des groupes déjà marginalisés ou vulnérables.
- Le phénomène a-t-il une incidence différente selon le sexe, sur les mères, sur les enfants?

### Section 4: Horizon temporel

La section porte sur l'horizon temporel du phénomène et le calendrier des mesures nécessaires pour le traiter (court, moyen et/ou long terme).

### Section 5: Degré de confiance

Les contributeurs sont invités à fournir une estimation du degré de confiance qui peut être accordée à l'évaluation ci-dessus: il s'agit ici d'évaluer la qualité de la compréhension de la phénomène présentée et son incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition au regard des données actuellement disponibles.

### Section 6: Informations complémentaires

Les contributeurs peuvent fournir des informations complémentaires utiles, telles que des références, et indiquer les lacunes en matière de connaissances.